

*Le premier octobre dernier, une journée de réflexion autour de la participation citoyenne a été organisée par la Maison des Sciences de l'Homme (ULg) au Centre culturel de Chênée. La question posée en titre était ambitieuse : « Comment participer et faire participer ? ». Les orateurs étaient également invités à répondre aux interrogations préalablement formulées par les acteurs associatifs présents. L'une d'elles a particulièrement retenu notre attention : « comment faire taire ceux qui parlent trop ? ». La première interrogation, proposée par les organisateurs, soulève une inquiétude largement partagée, tant par les praticiens de la participation que par ses analystes : comment faire venir ceux qui sont absents des espaces de participation citoyenne ? Elle s'inquiète donc d'absences potentiellement dommageables alors que la seconde, énoncée par l'un des participants à la journée, pointe plutôt vers des présences inappropriées ou inappropriables. Cette dernière peine généralement à être exposée aussi clairement mais tient néanmoins à une question tout à fait légitime : comment écarter certaines contributions que le dispositif participatif n'est pas prêt ou pas en mesure de prendre en compte ?*

Le constat de cette double inquiétude (absences dommageables et présences inappropriables) constitue le point de départ de notre article et du dossier de la revue *Participations* qu'elle introduit. Ce trouble est ancré dans une tension entre ce que fait la démocratie en pratique et ce qu'elle ne parvient pas à réaliser. Le second pôle, celui des limites de la démocratie, est à nos yeux trop peu mis en débat. Ces dernières sont alors le plus souvent masquées par l'idéal, assez flou, d'une participation sans condition, d'une participation ouverte à tous et inclusive de tous, autrement dit d'une participation qui accueillerait toutes les présences et recueillerait toutes les contributions.

Nous ne pouvons pas nous contenter de ce flou, ni de l'inquiétude qu'il suscite. Il importe de reconnaître que les émotions politiques charriées par ces troubles constituent un moteur légitime pour l'enquête, la recherche et l'expérimentation. Il faut alors questionner nos attentes normatives en matière de participation démocratique et de nous donner les moyens intellectuels le faire, entre autres en s'informant des apports de la philosophie politique sur ces questions.

Dans le texte, nous montrons que sans cet effort, la pratique de la participation perd toute sa valeur, au sens où elle ne parvient pas à honorer les qualités des participants (qualités étant entendues ici dans le double sens de caractéristiques singulières et de grandeurs inégales). Autrement dit, en affirmant que les participants peuvent rendre compte de tout et n'importe quoi, on ne se donne pas les moyens de prendre en compte effectivement leurs contributions. En effet, l'observation de situations participatives concrètes permet de constater que certaines qualités des personnes posent rapidement problème dans ces dispositifs participatifs : qu'il s'agisse d'identités trop particulières, d'appartenances politiques trop franchement défendues, de capacités inajustées ou de mauvaises intentions. Parce que les dispositifs ne se donnent pas les moyens de recueillir ces engagements de qualité, ceux-ci sont neutralisés par les organisateurs qui ne manquent pas de recadrer les *personae non gratae* de la participation.

On a également pu observer que ceux qui ne s'engagent pas dans ces espaces, ou pas de façon appropriée, font l'objet de sollicitations à se conformer aux attentes et aux cadres prescrits. A nouveau, on constate ici quelques dommages qui peuvent prendre la forme soit de petites humiliations face à l'échec de ces contributions maladroites, soit de charges lourdes à porter pour ceux qui ne se montrent pas d'emblée capables de s'engager de façon appropriée. Mais ces violences sont généralement difficiles à critiquer dans le cours même de la participation car elles craignent de se montrer publiquement. Bien qu'elles ne soient pas assumées, elles sont néanmoins réelles et ont des conséquences personnelles et collectives considérables.

Ces deux problèmes (neutralisation des contributions de qualité et sollicitation violente des participants) sont liés aux conditions et exigences de la participation, autrement dit aux limites de l'inclusion et de l'ouverture démocratique. Pour statuer sur ces problèmes sur un plan théorique et essayer de les régler pratiquement, on ne peut éviter de se prononcer sur les formes d'exclusion et de fermeture pouvant être opposées à ce qui nuit à la poursuite de la vie en commun. Poser la question de la fermeture et de l'exclusion, ce n'est donc pas s'engager sur la voie de la fermeture sectaire ou élitiste mais c'est plutôt une condition pour s'offrir la possibilité au moins de vivre ensemble, au mieux de s'ouvrir et d'inclure des propositions de qualité.

C'est d'ailleurs ce que l'exploration de quelques théories contemporaines de l'espace public démocratique confirme : bien qu'il s'agisse de constructions philosophiques idéalisées, aucune d'elles n'est fondée sur l'idée d'une participation ouverte à tous et inclusive de tous. Toutes défendent (explicitement, implicitement ou en tentant de le cacher) des modalités de sélection des participants et des exigences à l'égard de leurs contributions. Certaines affirment que la participation est conditionnée à l'appartenance à une communauté (inscrite dans un territoire, une histoire, une tradition) et l'assument nettement. D'autres requièrent des participants quelques compétences particulières, qu'il s'agisse d'être en mesure de se présenter en public sans honte, d'argumenter en maîtrisant les contraintes de la délibération publique ou encore d'enquêter collectivement sur des troubles. Il faut également noter que même les modèles prétendent les plus ouverts, entre autres ceux fondés sur la convivialité et le partage, requièrent certaines qualités spécifiques de la part des participants : ceux-ci doivent être en mesure de s'émouvoir ensemble et de se raconter publiquement. Dans chacune de ces propositions, fermeture et ouverture sont intimement liées : si ces théories font peser différentes attentes sur les participants, elles peuvent, sur base de cette sélection exigeante, prendre en compte différentes contributions.

Sans nier l'existence de formes arbitraires, violentes ou injustes de clôture et de fermeture, nous invitons dans ce texte à explorer théoriquement et à travailler pratiquement l'espace où se joue l'ouverture et l'inclusion : le seuil de la démocratie. Porter attention à cette zone grise de la participation et identifier les dynamiques de fermeture et d'exclusion qui s'y jouent constitue un préalable à toute proposition ambitieuse pour penser et pratiquer une participation réellement ouverte et effectivement inclusive. Cette exploration ne peut cependant pas être menée sans s'inquiéter, systématiquement, des humiliations vécues par les participants et des charges qu'ils doivent (sup)porter. Sans mener de front ces deux projets intellectuels et organisationnels, la participation ne pourra pas prendre en compte les qualités des personnes en présence et ne sera pas hospitalière à l'égard des personnes les plus éloignées de l'espace démocratique, ce qui nous semble pourtant constituer la double promesse d'une démocratie plus participative.

Berger (UCL)

et J. Charles (CESEP). « Persona non grata. Au seuil de la participation ». *Participations*, 2014 9/2

Texte intégral accessible sur <http://www.cairn.info/revue-participations.htm> et <https://cesep.academia.edu/JulienCHARLES>